

GAL Haute-Meuse

Fiches projets

Tourisme

1. Identification du projet

Intitulé

Slow tourisme en Meuse et Lesse

Synthèse

Contexte : le territoire du GAL Haute-Meuse est un hot-spot du tourisme en Wallonie depuis des décennies. Ce succès pèse souvent sur les ressources naturelles et sur la situation sociale du territoire : détérioration des berges, accumulation de déchets, incivisme, animosité entre visiteurs et habitants, pollution sonore, dégradation de sites et infrastructures, ressources en eau impactées... La proposition est de modifier la consommation touristique en favorisant un tourisme plus respectueux de l'environnement, notamment par l'information et la sensibilisation, mais aussi en valorisant tous les atouts plus confidentiels ou discrets du territoire, de les « mettre en tourisme » en les rendant accessibles autant que possible à pied. Le but est d'inciter les touristes à sortir des sentiers battus pour rendre la pression plus diffuse tout en les sensibilisant à des pratiques plus respectueuses des sites, de l'environnement, en interaction paisible avec les habitants. Pour cela, à côté des modes doux et de la sensibilisation à la préservation des ressources naturelles, le projet visera à favoriser la consommation responsable et raisonnée en privilégiant hébergements et produits locaux.

Un travail important d'identification et de repérage sera mené de façon participative : associations, volontaires ainsi que les autres projets du GAL Haute-Meuse seront mobilisés. Pour atteindre ses objectifs, le projet « slow tourisme » travaillera à l'identification et le repérage des ressources à valoriser de façon raisonnée par des démarches également participatives : les associations, des bénévoles, des volontaires seront mobilisés ainsi que les autres projets du GAL Haute-Meuse. En particulier le projet coopérera activement avec les deux autres projets tournés vers l'environnement : éco-médiation et EAU – Protection et Valorisation, cela afin d'accueillir et accompagner au mieux les visiteurs dans le milieu naturel.

Pour la mise en tourisme, différents outils ou dispositifs seront mis sur pied : i) Analyse des paysages, identification de « stations » emblématiques ; ii) Valorisation touristique raisonnée des résultats du projet « Eco-médiation » (observatoires de la biodiversité) et du projet « Histoire au coin du banc » ; iii) Conception d'un réseau de points-nœuds pédestre et des points d'accueil spécifiques (RIS / Renseignement – Informations – Services, points de départ dont ceux pour les sections de trail »...); iv) Repérage et mise en réseau des points « Ravito » (où se restaurer avec des produits locaux) ; v) Conception et production de livrets descriptifs des parcours, mais aussi des bonnes pratiques de tourisme durable.

Catégorisation :

Région : Wallonie, Intervention : Coopération LEADER, domaine : Développement des zones rurales, compétence ministérielle : CGT...

2. Bénéficiaire (càd porteur du projet): Maison du Tourisme Explore-Meuse , BCE: 0472.556.482

o "Entité de droit public" : *Non*

o "Siège d'exploitation" : Avenue Colonel Cadoux 8, 5500 Dinant

o "Site internet": <https://www.exploremeuse.be/>

3. Contacts :

Emilie Goffin, directrice, +32 82 22 28 70, emilie.goffin@exploremeuse.be

4. Description:

Description du projet

Pour la mise en tourisme, différents outils ou dispositifs seront mis sur pied :

- A. Analyse des paysages, identification de « stations » emblématiques
- B. Identification des observatoires de la biodiversité capables d'entrer dans des circuits touristiques sans risque d'impact négatif (sur base du travail des projets d'éco-médiation et «Protection et Valorisation de l'eau»)
- C. Valorisation touristique du projet « Histoire au coin du banc »
- D. Conception d'un réseau de points-nœuds pédestre, incluant des tronçons spécifiques pour le trail et de points d'accueil
- E. Repérage et mise en réseau des points « Ravito » (où se restaurer avec des produits locaux)
- F. Conception et production de cartes et de livrets descriptifs des parcours, mais aussi des bonnes pratiques de tourisme durable

Cette offre pourra ainsi être déclinée selon différentes thématiques :

1. Se détendre en famille
2. Découvrir les points enchanteurs du territoire
3. Se ressourcer
4. Se challenger dans des trails basés sur le réseau points-nœuds pédestre et mettant à profit les ressources du territoire : le relief, les cours d'eau...
5. Rencontrer les habitants dans leur vie et dans leur histoire

Sur base de ces outils ou dispositifs le projet se développera selon plusieurs étapes pouvant se chevaucher :

1. **L'inventaire** des ressources déjà existantes (itinéraires, points d'intérêt, partenaires) ou programmées dans les autres projets du GAL, selon les cinq thématiques, ainsi que des principaux besoins à combler (notamment en termes de trails, observatoires, points « ravito »...), selon une approche participative avec les nombreuses associations du territoire. L'analyse des paysages est une des tâches à accomplir dans cette première étape.
2. **La conception, selon les principes de tourisme durable**, de trajets thématiques sur base des circuits (boucles) ou trajets existants et de nouveaux tronçons ou liaisons à créer, en privilégiant la participation de manière à faciliter le volontariat dans la phase 4.
3. Le « **fund raising** » : **recherche de sponsors**, de subsides et de partenariats pour le déploiement du dispositif de « points-nœuds pédestres / trails ».
4. La conception du **balisage** des circuits par des points-nœuds (dispositif pour lequel un guide methodo vient d'être mis à disposition par le CGT sur la plateforme « itinéraires » : <https://organismes.tourismewallonie.be/itineraires/formulaires/>). Le financement du balisage sera recherché en dehors du financement Leader (subsides CGT et co-financement à rechercher) et son déploiement fera largement appel aux bénévoles, aux volontaires, aux associations locales et aux ouvriers communaux / Wallo'nets. La surveillance et la maintenance ultérieure du balisage sera assurée par un système de volontariat basé sur le parrainage de tronçons (de nombreux groupes de sentiers sont très actifs sur le territoire).
5. L'élaboration, l'impression et l'organisation de la diffusion de livrets descriptifs des parcours (pédestres, trails, offres et bonnes pratiques de tourisme durable).
6. L'élaboration d'une **carte interactive** permettant de créer à la demande des parcours sur base de différents critères (territoire communal, longueur, difficulté...) et selon la ou les

thématiques privilégiées. Cette action n'est que partiellement financée car elle est proposée dans un partenariat plus large que celui du GAL : soit avec le CGT, soit dans un projet de coopération avec d'autres GAL, soit à travers une intervention du PSw de la PAC (372 : coopération touristique) avec d'autres structures que les GAL (MT, parcs naturels). Une alternative serait de produire cette carte sur un logiciel disponible de type EasyGIS ou geodateo par exemple.

7. La conception de cartes traditionnelles intégrant les résultats de la mise en tourisme. Les cartes seront valorisées numériquement, mais elles pourront faire l'objet d'une impression pour être vendues par les partenaires du GAL (impression hors budget Leader).
8. La **promotion** des résultats obtenus lors d'événements et sur les réseaux sociaux et les sites web des partenaires, ainsi que sur les sites cartographiques de promenades (Cirkwi, Komoot, Strava, Openstreetmap).

o Contribution aux objectifs de la stratégie du GAL

Le projet répond aux deux axes de développement du GAL et spécialement aux axes stratégiques suivants :

Premier axe de développement: les ressources naturelles

- 1.2 Favoriser une cohabitation harmonieuse entre l'activité humaine et la nature. En promouvant le slow tourisme, le projet vise à réduire les impacts environnementaux et sociaux négatifs des concentrations touristiques : développement de boucles ou trajets plus diffus, information et sensibilisation sur les richesses naturelles et leur fragilité.
- 1.3 Développer des activités économiques locales qui valorisent les ressources naturelles tout en les respectant. Promotion d'un tourisme durable orienté vers l'hébergement local, les productions en circuit court,

Deuxième axe de développement: le tourisme

- 2.1 Soutenir le développement d'une offre de slow tourisme durable et respectueuse du territoire. Les réalisations du projet visent directement à soutenir le slow tourisme.
- 2.2 Améliorer les relations entre les habitants et touristes : cet objectif s'appuiera sur la participation des habitants pour le parrainage des circuits et l'encadrement de ce parrainage (fiches de bonnes pratiques, liens avec le projet d'éco-médiation) .
- 2.3 Mettre en valeur les atouts du territoire de manière concertée : la participation des habitants pour la recherche et mise en valeur des atouts discrets du territoire vise directement cet objectif.
- 2.4 Favoriser l'appropriation du patrimoine par les habitants et les opérateurs pour les rendre ambassadeurs de leur territoire. Le slow tourisme tel que proposé vise avant tout les visiteurs, mais à travers la production des dispositifs prévus (réseau points-nœuds pédestre appuyé sur les atouts discrets et souvent méconnus du territoire, livrets, cartes) il permettra aussi aux habitants de mieux connaître la valeur de leur environnement. Les opérateurs touristiques seront particulièrement impliqués dans cette mise en tourisme durable.

5. Principe horizontaux :

Cocher : "oui", et compléter la justification ;

- Adaptation au changement climatique.
- √ Utilisation durable et protection des ressources en eau. Le projet sensibilise à l'importance de protéger les rivières et à réduire le gaspillage d'eau potable dans les activités touristiques (livrets de bonnes pratiques du tourisme durable).
- √ Transition vers une économie circulaire. Le projet favorise les circuits courts (points « ravito ») et lutte contre les déchets.

- √ Prévention et réduction de la pollution. En favorisant le slow tourisme, responsable et durable, le projet promouvra les solutions zéro-déchets et le respect de la nature à travers des livrets de sensibilisation sur le tourisme durable.
- √ Protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes. Le projet sensibilisera à l'importance de protéger la nature et la biodiversité (mise en tourisme raisonné des observatoires de la biodiversité).
- √ Atténuation du changement climatique. Le projet met l'accent sur la mobilité active pour les déplacements (points-nœuds pédestres), en complément aux transports en commun ou à la mobilité cyclo).
- √ Egalité des chances et non-discrimination: Le projet favorise l'intégration et veille à favoriser la participation des jeunes et des personnes en précarité sociale, en proposant des activités accessibles à tous (avec une attention spéciale pour identifier et promouvoir les trajets / sites / activités accessibles aux PMR) et en mobilisant les associations partenaires pour faciliter l'accueil et la prise en charge de ces populations.

6. Synergies et innovation :

Partenaires du projet et synergies attendues.

Partenaires :

Les partenaires principaux sont la Maison du Tourisme Famenne-Ardenne, le CGT (appui balisage Points-nœuds), le BEP, le Centre culturel de Dinant, l'Université de Namur (Faculté de géographie), les offices du tourisme et syndicats d'initiative, les contrats de rivière Haute-Meuse et Lesse, l'Observatoire du paysage de l'Université de Namur, le CAP - Centre d'animation des paysages en cœur de Condroz (analyse paysagère).

D'autres partenariats sont envisagés avec Visit Wallonia.be, les PCDN, les CPAS, les CCATM et les CLDR des 6 communes ainsi qu'avec les groupes Sentiers et les groupes de marche, le CRIE de Namur, les ADL de Dinant et Anhée, les cercles d'histoire, naturalistes et astronomiques ; Ardenne & Gaume, Natagora Entre Meuse & Lesse, l'Awap, les opérateurs touristiques, le réseau RADIS (points « Ravito »)

Synergies attendues :

Dans la phase d'inventaire des ressources (étape 1), notamment pour l'analyse des paysages, laquelle pourra alimenter le projet « Au coin du banc » et le projet « d'Eco-médiation », avec l'Université de Namur et le CAP Condroz (Gesves).

Dans l'élaboration des trajets thématiques (étape 2), notamment pour en analyser la faisabilité et l'intérêt avec les partenaires locaux (associations, opérateurs).

Dans la réalisation du balisage, pour la mise en place et par la suite pour la maintenance à travers le parrainage de tronçons. La production des balises, hors budget Leader, pourra faire l'objet d'un subside CGT dans le cadre du balisage des itinéraires permanents (co-financé à 80 ou 60%). L'aide du BEP est envisagée pour l'appui à la mise en œuvre de cette partie (recherche de financement, appui méthodologique). De même les services de la Province de Namur seront approchés pour leur appui technique et financier (expérience déjà acquise dans le réseau points-nœuds vélo).

Dans la promotion des résultats (étape 6) à travers des relais dans les réseaux sociaux gérés par les partenaires.

Par l'intégration dans les itinéraires thématiques et ainsi la valorisation touristique des réalisations des trois autres projets du GAL (Culture, Eau – Protection et Valorisation, éco-médiation).

Hors du territoire (projet de coopération à développer) pour la production d'un système de carte interactive.

Adéquation avec les critères de sélection.

Contribution aux enjeux du territoire

Parmi les visions issues de la définition des enjeux, il est ressorti l'envie d'un « territoire entreprenant et inclusif qui favorise les synergies entre les gens du cru et d'ailleurs, le milieu associatif, les collectivités et les entreprises, sur lequel chacun a accès à la culture; apaisé et respectueux de tous,

accueillant une économie locale renforcée, des producteurs locaux heureux et des habitants satisfaits». Mais aussi d'un « territoire référent en matière de tourisme doux et durable, fier de ses richesses historiques, culturelles, archéologiques, paysagères, ... »

Le projet s'attache à répondre en partie à ces deux visions et spécifiquement à la deuxième. Pour cela il travaille à développer des produits en accord avec le slow tourisme à découvrir de façon discrète et raisonnée ses richesses territoriales y compris ses productions alimentaires locales.

Caractère novateur pour le territoire

Le réseau de points-nœuds pédestre n'existe pas sur le territoire du GAL et le territoire pourrait être un des premiers à s'équiper sur base de la méthodologie toute récente établie par le CGT, avec celui de Sombreffe qui ne concerne qu'une seule commune. Le projet réalisera la conception de ce réseau et cherchera à mobiliser des moyens pour sa réalisation.

Par ailleurs, le projet mettra en place des systèmes de comptage automatique de type eco-comptage pour analyser l'impact de différents types d'itinéraires (selon les thématiques). Ce genre de dispositif est en cours de déploiement en Wallonie par le CGT pour étudier les sites menacés par la sur-fréquentation.

Intégration des habitants et associations

Les citoyens et associations (groupes pédestres et d'entretien des sentiers) seront sollicités pour le repérage des ressources discrètes et confidentielles à intégrer dans les produits touristiques à développer. Un système de parrainage sera créé pour l'entretien des trajets.

Capacité de favoriser les synergies entre acteurs du territoire

L'intégration de très nombreux partenaires, issus de différents secteurs, sur le thème du slow tourisme, est une force innovante pour le projet : Acteurs de l'environnement (les contrats Rivières, Réserve naturelle de Furfooz, Association d'une cime à l'autre asbl, CNB, Natagora, Ardenne et Gaume, Lesse Nature et Patrimoine), de la culture (Centre culturel de Dinant, organisations culturelles locales), les associations patrimoniales (Maison du Patrimoine médiéval mosan, Itinéraires Wallonie), l'enseignement (les écoles, l'IFAPME et l'université de Namur), le Réseau RADiS (alimentation durable)... La forte interaction avec les autres projets du GAL est un atout pour créer des synergies entre

La démarche du GAL Haute-Meuse et spécialement le projet « Slow tourisme » s'appuient sur ces actions partenariales, visant à ce que chaque projet, et les collaborations qu'ils suscitent, à contribuer aux résultats ainsi qu'à leur valorisation.

Capacité de générer des retombées économiques

Les retombées économiques du projet ne sont pas directes, mais passeront par la promotion des partenaires indépendants touristiques comme les hébergeurs, l'HORECA, mais aussi les producteurs locaux (points « ravito »).

Perspectives crédibles de pérennisation

Les Maisons du Tourisme sont porteuses et bénéficiaires du projet et auront à veiller à la pérennisation. Le balisage sera surveillé et entretenu grâce à la mobilisation des associations locales (groupes sentiers, mais aussi environnementaux) mise en œuvre durant le projet.

La création d'un réseau de points-nœuds pédestre permettra à toute association locale ou tout opérateur touristique de créer facilement les itinéraires qui lui conviennent et dans le meilleur des cas à les partager avec les Maisons du tourisme. La carte interactive restera ainsi attractive grâce aux nouveaux itinéraires proposés et donc sa maintenance sera valorisée par ces Maisons du tourisme

Valorisation des ressources du territoire

Toute la mise en tourisme s'appuie sur les ressources du territoire. La démarche vise à encourager une exploration diffuse de manière à éviter la sur-fréquentation et ses dégâts.

Capacité de mise en œuvre (timing, budget, moyens, ...)

La Maison du Tourisme Explore Meuse hébergera le projet qui pourra donc être directement opérationnel grâce aux ressources déjà disponibles. L'équipe de la MT dispose des compétences complémentaires pour l'approche du projet « Slow tourisme en Meuse et Lesse » et collabore étroitement avec la Maison du Tourisme Ardenne-Famenne. Un démarrage très rapide est ainsi garanti.

Complémentarité avec initiatives locales existantes

Les deux Maisons du Tourisme (Explore Meuse et Ardenne-Famenne) collaborent déjà, notamment à travers l'étude sur un tourisme durable pour le Val de Lesse, étude poursuivie par le BEP et le Centre d'ingénierie touristique de Wallonie, en coopération avec les communes de Dinant et de Houyet. Le projet permettra d'étendre cette stratégie de tourisme durable à l'ensemble du territoire du GAL où l'on retrouve des pressions semblables (nuisances sonores, incivilités, déchets sauvages...).

Caractères concret et opérationnel des résultats attendus

Le projet vise à développer des outils disponibles sous forme numérique (étude, carte de réseau points-nœuds pédestres, boucles trail, trajets thématiques, livrets). Il construira des outils et dispositifs de communication et de promotion qui rendront ces outils directement disponibles pour les habitants et visiteurs. Dans le même temps, le projet recherchera les moyens financiers, techniques et humains pour la matérialisation de ces boucles et trajets sur le territoire. Ces résultats physiques ne sont pas garantis dès le départ, mais son action devra permettre leur atteinte (à travers du fund-raising, de la recherche de subsides, de l'ingénierie financière).

Pérennité.

Le balisage devra être surveillé et entretenu après la fin du projet à travers la mobilisation des associations locales (groupes sentiers, mais aussi environnementaux) avec l'appui des Maisons du Tourisme (bénéficiaire ou partenaire du projet) pour la conception des itinéraires puis la réalisation du balisage.

La création d'un réseau de points-nœuds pédestre permettra à toute association locale ou tout opérateur touristique de créer facilement les itinéraires qui lui conviennent et dans le meilleur des cas à les partager avec les Maisons du tourisme. La carte interactive restera ainsi attractive grâce aux nouveaux itinéraires proposés et donc sa maintenance sera valorisée par ces Maisons du tourisme.

Caractère innovant.

Il existe beaucoup de chemins et sentiers sur le territoire, mais ils sont renseignés au mieux par des fléchages et les parcours ne permettent pas d'être facilement adaptés. Le développement d'un réseau de points-nœuds pédestre offre une grande souplesse d'utilisation et permet plus facilement d'organiser des itinéraires transcommunaux. Ce genre de dispositif est en cours de développement sur route pour des cyclistes et un prototype a été développé par Ost-Belgien en communauté germanophone et en Wallonie-Picarde, mais il n'existe pas sur le territoire du GAL. Sur base de la méthodologie toute récente établie par le CGT, le territoire pourrait être un des premiers à s'équiper, avec celui de Sombreffe qui ne concerne qu'une seule commune.

Par ailleurs, le projet mettra en place des systèmes de comptage automatique de type eco-comptage® pour analyser l'impact de différents types d'itinéraires (selon les thématiques). Ce genre de dispositif est en cours de déploiement en Wallonie par le CGT pour étudier les sites menacés par la sur-fréquentation.

7. Collaborateurs :

Collaborateur en charge du projet :

Chargé de mission non encore identifié : 0,8 ETP pendant 46 mois.

La Maison du Tourisme Explore Meuse (MTEM) mène déjà des collaborations avec les principaux partenaires identifiés pour ce projet (les communes, la Maison du Tourisme Ardenne-Famenne, les organisations touristiques locales, les opérateurs touristiques du territoire). Sa longue expérience, ses

compétences, son personnel en font le bénéficiaire idéal. La MTEM pourra également le mieux assurer la pérennité des réalisations et des résultats du projet. Elle hébergera le chargé de mission «tourisme», favorisant ainsi les synergies de mise en tourisme du projet.

8. Indicateurs :

Indicateurs de réalisation

1. Public cible : citoyens et visiteurs touristiques. 2025 : 1.000 ; 2027 : 4.000 personnes directement touchées (visiteurs des MT, SI et OT).
2. Autres réalisations (rem : les indicateurs donne le cumul des réalisations de chaque année)
 1. Etude du paysage (0 en 2025, 1 en 2027), méthodo : document disponible.
 2. Fichier numérique de cartes des points-nœuds en schéma simple sur le territoire (0 en 2025, 1 en 2027), méthodo : facture, bon de livraison.
 3. Fichiers numériques pour une carte sur le réseau points-nœuds et ses points spéciaux (départs, points « ravito ») : (0 en 2025, 1 en 2027), méthodo : facture et bon de livraison.
 4. Nombre de livrets d'informations (0 en 2025, 30 en 2027), méthodo : fichier numérique des livrets.
 5. Nombre d'itinéraires thématiques proposés (0 en 2025, 24 en 2027), méthodo : carte numérique et livrets descriptifs.
 6. Nombre de boucles trail créées (8 en 2027), méthodo : carte numérique et livrets descriptifs.
 7. Nombre de compteurs automatiques disponibles (2), méthodo : facture et photos.
 8. Nombre de jours de volontaires impliqués dans le projet (150 en 2025, 450 en 2027), méthodo : listing.
 9. Nombre de sites équipés de comptage automatique (boîtiers numériques) : 12 sites surveillés durant 2 mois, méthodo : Photos + relevés de fréquentation
 10. Résultat des surveillances automatiques par boîtiers numériques : sur-fréquentations analysées, (0 en 2025, 1 en 2027) méthodo : analyse des fréquentations.

Indicateur de résultat

1. Nombre d'emploi(s) direct(s) créé(s) avec le projet en ETP (emploi de/des chargés de mission).
4/5e ETP durant 3 ans et 10 mois.

2. Autre résultat

Résultats :

1. Nombres de visites de la carte interactive (0 en 2025, 5.000 en 2027), méthodo : statistiques internet.
2. Nombre d'articles de presse sur le projet (3 en 2025, 20 en 2027), méthodo : press book.
3. Nombre de lecteurs potentiels (50.000 en 2025, 400.000 en 2027), méthodo : estimation fournie par les organismes de presse.
4. Nombre repartages de « posts » sur les réseaux sociaux, (500 par an en 2027), méthodo : statistiques internet.
5. Nombre de téléchargements des outils digitaux : (500 par an en 2027), méthodo : statistiques internet.

9. Calendrier :

No étape ; Libellé de l'étape ; début (jj/MM/AAAA) ; fin (jj/MM/AAAA).

1 ; Inventaire des ressources de cheminement ; 1/3/24 ; 31/12/24.

2 ; Etude paysagère ; 1/7/24 ; 31/3/25.

3 ; Conception du réseau des points-nœuds pédestre et de trajets thématiques de façon participative ; 1/1/25 ; 31/3/26 ;

4 ; Fund raising pour réaliser le balisage ; 1/3/25 ; 31/12/26.

5 ; Conception et mise en ligne d'une carte interactive des Points-nœuds et itinéraires associés + réalisation d'outils digitaux : cartes, livrets ; 1/4/26 ; 30/6/27.

6 ; Appui à la réalisation de parcours et promotion des démarches (recherche de parrains) et des produits ; 1/6/24 ; 31/12/27.

10. Plan financier

Thème	Type de dépense	Libellé	Montant	Description
Personnel/ coût direct de personnel PERCM 001	Forfait	Chargé de mission culturel	215 459,83	Chargé de mission 0,8 ETP (46 mois)
Fonctionnement /coût indirect de personnel	Forfait calculé (14%)	(ne pas remplir)	30 164,38	14%
Fonctionnement /frais de promotion	Coût réel	(ne pas remplir)	14 000,00	Communication, promotion
Sous-traitance-partenariat / Sous-traitance	Coût réel	(ne pas remplir)	15 000,00	Communication, promotion
Fonctionnement /frais d'équipement	Coût réel	(ne pas remplir)	10 000,00	Système comptage automatique et maintenance
Sous-traitance / Sous-traitance	Coût réel	(ne pas remplir)	20 000,00	Analyse paysagère
Fonctionnement /frais d'action	Coût réel		22 000,00	Bénévoles
Sous-traitance-partenariat / Sous-traitance	Coût réel	(ne pas remplir)	4 000,00	Fichier numérique de cartes
Sous-traitance-partenariat / Sous-traitance	Coût réel	(ne pas remplir)	30 000,00	Conception d'une carte-interactive, intégration web et maintenance (participation à un projet de coopération)
TOTAL			360 624,21	

11. Echancier des dépenses :

(Vérifier que le total de l'échéancier correspond au total du plan financier.)

Année	Total
2024	73 400,00
2025	78 244,00
2026	124 356,20
2027	84 624,01
TOTAL	360 624,21

